

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 Octobre 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-cinq Octobre, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2021

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 20 Votants : 22

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Thierry MONNEREAU, Christophe PEIGNEY Jocelyne BRETHOMÉ, Michel MANDRET, Yohan EVENO, Didier FERRE, Marie-Laure BOSSARD, Laëtitia GOARDET, Nicole MARANDEL, Annemieke SCHEENAERTS, Jean-Michel GAZEAU, Jean-Luc HOTTOT, Carole GUERMEUR,

Etaient absents excusés : Maryse SOUDAIN (Pouvoir donné à Fabrice CHABOT), Ludmila HEURION (Pouvoir donné à Annemieke SCHEENAERTS), Mickaël MICHON (Pouvoir donné à Thierry MONNEREAU), Jean-Luc PINGUET (Pouvoir donné à Didier FERRE), Jocelyne GROLLIER (Pouvoir donné à Marie-Laure BOSSARD), Aurélie RUNIGO (Pouvoir donné à Carole GUERMEUR), Véronique MAFFREY, (Pouvoir donné à Christophe PEIGNEY), Sonia TEILLET (Pouvoir donné à Jean-Michel GAZEAU)

Était excusé : Jérôme DA SILVA

Secrétaire de séance : Nicole MARANDEL

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 Septembre 2021

- | | |
|--|---------------------|
| 1 – Conseil municipal : Proposition de nomination de deux conseillers délégués | <i>Délibération</i> |
| 2 - Rénovation de la maison Redais en cellules commerciales : marché de travaux du lot peinture | <i>Délibération</i> |
| 3 - Budget Général : Proposition de renouvellement de ligne de trésorerie | <i>Délibération</i> |
| 4 – Personnel communal : Sollicitation de réduction de temps de travail | <i>Délibération</i> |
| 5 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition de validation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) | <i>Délibération</i> |
| 6 – Déclarations d'Intention d'Aliéner | |
| 7 – Questions diverses | |

1 - Nomination d'un conseiller délégué

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a acté la démission de Mme Emmanuelle Chauvin aux fonctions d'adjointe et accepté la proposition de M. le Maire de ne pas nommer d'adjoint en remplacement mais plutôt un ou deux conseillers délégués.

Ainsi M. le Maire propose au conseil municipal de nommer Mme Annemieke Scheenaerts en tant que conseiller délégué avec pour mission le suivi de la partie communication et l'appui à Michel Mandret. Il indique également souhaiter nommer une seconde personne mais qui a de nouvelles perspectives professionnelles. Cette seconde nomination reste donc en suspend dans l'immédiat.

Monsieur le Maire propose également que Mme Annemieke Scheenaerts perçoive comme les autres conseillers délégués une indemnité de 150 € net/mois

Le conseil municipal valide cette nomination à l'UNANIMITE

2 – Rénovation de la Maison Redais : Marché de travaux

M. le Maire rappelle que le marché de travaux a été validé lors du dernier conseil municipal à l'exception du lot n°10 peinture qui n'avait reçu aucune offre.

Un second appel d'offre a été organisé avec cette fois deux propositions. Après analyse des offres par l'architecte, il est proposé au conseil municipal de retenir les entreprises suivantes

Critères d'attributions :

	PRIX / 60	VALEUR TECHNIQUE / 40				NOTE FINALE	
	Px moins chère x 60 / Px du candidat	Contexte du projet	Moyens mis en œuvre	Organisation et méthode	Qualité et fournitures		Gestion des déchets
ENTREPRISES	/ 60 pts	/ 10 pts	/ 10 pts	/ 10 pts	/ 5 pts	/ 5 pts	
LUDOVIC BOUGO	60,00	5	10	8	5	5	93,00
LAIDIN	50,75	0	0	0	0	0	50,75

3) Classement des offres après vérification & suivant critères d'attributions :

N°	ENTREPRISES	MONTANT HT/ € VERIFIE
1	LUDOVIC BOUGO / CHATEAU D'OLONNE	5 635,96 €
2	LAIDIN / SAINT JEAN DE MONTS	6 663,38 €

Le conseil municipal à l'UNANIMITE décide de retenir l'entreprise Ludovic Bougo comme présenté ci-dessus

3 – Ligne de trésorerie

Pour rappel une ligne de trésorerie a été mise en place en décembre 2020 qu'il est nécessaire de renouveler. Les conditions proposées par le Crédit Agricole sont les suivantes :

Montant 106 750 €

Commission 0,10 % (identique à 2020)

Taux : 0,55 % (contre 0,58 % en 2020)

Le conseil municipal valide le renouvellement de la ligne de trésorerie à l'UNANIMITE

5 – Personnel communal : sollicitation de réduction de temps de travail

Monsieur le Maire rappelle que Mme Angélique Puaud qui travaille actuellement à 75,71 % au sein du service enfance/jeunesse (service de cantine, entretien, centre de loisirs le mercredi matin) a sollicité une réduction de son temps de travail et ne plus travailler le mercredi matin. Son temps de travail serait alors de 62,85 %

Les besoins du service seront complétés par l'augmentation de temps de travail d'une animatrice présente habituellement pendant les vacances scolaires

Le conseil municipal à l'UNANIMITE accepte la demande de réduction de temps de travail tel que présenté

6 – Les Sables d’Olonne Agglomération : validation de la CLECT 2020

Monsieur le Maire et Monsieur Christophe Peigney rappellent que les charges communales et les compétences transférées aux Sables d’Olonne Agglomération entraînent des compensations financières qui sont examinées annuellement et présentées comme suit

(xxx xxx) = Montant négatif						
Si montant positif, versement de l'Agglo vers les Villes // Si montant négatif, versement des Villes vers l'Agglo						
(les compétences nouvelles et services communs réévalués sont surlignés en jaune)						
Fonctionnement (F) Invest (I)	Les Sables d'Olonne	L'Île d'Olonne	Sainte- Foy	Vairé	Saint- Mathurin	Total
Attributions de compensation 2021						
Attribution de compensation - Fiscalité						
F	AC Fiscales antérieures	198 589			37 015	198 589
F	- TEOM (depuis 2003)	2 909 340				2 946 355
F	- TPU (depuis 2001)					
	Ss-Total AC Fiscales antérieures	3 107 929	0	0	37 015	3 144 944
	AC Fiscales 2017					
F	- CFE		33 411	45 624	57 136	136 171
F	- CVAE		16 596	11 353	22 466	50 415
F	- TASCOM		3 378	8 481		11 859
F	- IFR		7 137	3 008	12 914	23 059
F	- TAFNB		4 217	6 358	1 990	12 565
F	- TH 1991		10 101	5 473	7 299	23 373
F	- TH Département		264 366	187 013	132 951	584 329
	Ss-Total AC Fiscales 2017	0	339 206	258 828	243 737	841 771
Attribution de compensation - Transferts de compétences						
F	AC Les Crèches (depuis 2006)	(114 746)				(114 746)
	Ss-Total Transfert de Compétences antérieures	(114 746)	0	0	0	(114 746)
	AC Transfert de Compétences après 1er Janvier 2017					
F	Voies rétrocédées - définies d'intérêt non communautaire	(52 867)	(1 733)	(578)	(1 938)	(57 116)
F	Sentiers pédestres, équestres, cyclables	0	11 980	2 884	21 829	36 693
F	Aire d'accueil des gens du voyage	(74 360)				(74 360)
F	Lutte contre les nuisibles	1 401				1 401
F	Subvention ADMR	(44 929)	(5 582)	(2 956)	(7 727)	(61 294)
F	Tourisme				940	940
F	Centre équestre	(295 545)				(295 545)
F	Aérodrome de La Lande			(28 122)		(28 122)
F	Adhésion à la mission locale (1)	(13 189)				(13 189)
F	Adhésion à la mission locale (2)	(41 867)	(2 897)	(2 026)	(1 683)	(50 757)
F	Contribution au contingent incendie	2 689	1 828	1 526	2 105	8 147
F	Contribution au contingent incendie	(887 535)	(22 447)	(12 407)	(12 074)	(946 476)
F	Bibliothèques				11 917	11 917
F	SM de la Prévention Routière (0,98 € x pop DGF)		2 926	1 923	1 677	8 520
F	Nettoyage déchets au pied des bornes de PAV		(5 618)	(4 013)	(3 210)	(12 841)
F	Piscine du remblai : contribution d'équilibre	(370 424)				(370 424)
I	Piscine du remblai : provision pour investissement	(150 000)				(150 000)
F	GEMAPI - Fonctionnement	(141 066)	(35 217)		(2 895)	(179 177)
F	Nouvelle Compétence 2020 = Eaux Pluviales - Fonctionnement	(178 953)	(9 787)	(5 782)	(5 674)	(208 146)
I	Nouvelle Compétence 2020 = Eaux Pluviales - Investissement	(450 000)				(450 000)
F	Nouvelle Compétence 2020 = PLLB					0
F	Nouvelle Compétence 2021 = les passages d'eau	(350 000)				(350 000)
	Ss-Total Transfert de Compétences 1er Janv. 2017	(3 049 334)	(65 686)	(49 250)	(10 169)	(3 152 938)
	Attributions de compensation 2021 révisées	(56 151)	273 519	209 579	233 568	58 516
	Services Communs et mutualisés révisables annuellement					
F	Service Commun Informatique à p. 2017			(2 958)	(4 296)	(5 730)
F	Subvention APSH	(9 600)				(9 600)
F	Contribution Ville LSO Sapovayre (Vendée Vaa) - Evènement Annuel	(20 000)				(20 000)
F	Contribution Ville LSO pour la GGR	(20 000)				(20 000)
F	Contribution Ville LSO pour la Mini Transat (50%)	(30 000)				(30 000)
F	Contribution Sport de haut niveau - Les Sables Vendée Basket	110 000				110 000
F	Informatique et télécom				2 600	2 600
F	Transport scolaire pour l'app. De la rotation		1 441	1 070	1 653	4 104
F	Services L'appel'expert - Dalloz (Juridique)	5 060				5 060
F	Mise à disposition juridique sur 12 mois 2021 (50%)	(34 405)				(34 405)
F	Mise à disposition Assainissement - 5 agents 5% x 5 mois	4 167				4 167
F	Mise à disposition Conservatoire	17 621				17 621
F	Mise à disposition Communication - 50% ETP	15 814				15 814
F	Mise à disposition Assistante Pôle DG - 50% ETP	18 806				18 806
F	Direction Générale Mutualisée - 3 ETP sur 12 mois (50% du total)	(82 500)				(82 500)
F	Direction des services techniques mutualisée - 257 Agents sur 4 mois	(3 304 257)				(3 304 257)
F	Gestion RH des 257 agents (prestation de services)	(55 000)				(55 000)
	Ss-Total Services Communs et Mutualisés	(3 384 294)	1 441	(1 888)	(2 643)	974
	Attributions de compensation 2021 + + Cout des services communs et mutualisés	(3 440 445)	274 960	207 691	230 925	59 490
F	Impact en section de fonctionnement	(2 840 445)	274 960	207 691	230 925	59 490
I	Impact en section d'investissement	(600 000)	0	0	0	(600 000)

Après cette présentation, rappelant que c'est un montant de 274 960 € qui sera versé à la commune, M. Jean-Luc Hottot interroge sur les subventions apportées aux clubs sportifs, la différence qui est

faite entre certains clubs mais également la répartition des attributions entre la Ville des Sables d'Olonne et Les Sables d'Olonne Agglomération.

Monsieur le Maire indique qu'une commission se réunit à cet effet auprès de laquelle il peut se renseigner.

Le conseil, à l'UNANIMITE émet un avis Favorable à la CLECT 2020.

7 – D.I.A.

Monsieur le Maire présente les D.I.A. auxquelles il n'a pas donné suite en vertu des délégations accordées par le conseil municipal

- AE 161 : Habitation + Terrain – 6 Rue des Salicaires
 - AO 291 : Bâtiment – 15 Impasse de l'Ileau
 - AK 60 : Habitation + Terrain – 31 Rue Georges Clémenceau
 - AI 153 : Habitation + Terrain – 18 Rue de la vertonne
-

8 - Questions diverses

- M. Jean-Luc Hottot : interroge M. le Maire sur l'organisation d'une réunion des présidents d'associations pour laquelle il regrette que les membres de la commission associations n'aient malheureusement pas été conviés. M. le Maire précise qu'il s'agit d'un oubli qui n'aurait pas dû être et souligne le bienfondé de cette requête. Une plus grande vigilance sera portée pour des réunions similaires à venir.
- M. Jean-Luc indique avoir reçu un mail de M. Benoit Rotteleur concernant le plan d'alignement de la Brardière. M. le Maire indique avoir été interrogé par la presse à ce sujet et pensait avoir été absolument clair. Le plan d'alignement était annexé au Pos de 1982 et l'évolution de l'urbanisation supposait une extension et des aménagements différents. Objectif était alors de faciliter la circulation automobile et supprimer les excroissances de bâtiments. L'extension de la Brardière n'a pas eu lieu et il est aujourd'hui nécessaire de préserver son caractère et permettre l'entretien des bâtiments. La commune a eu l'opportunité d'acquérir la cave qui est certes en mauvais état. L'objectif immédiat est de préserver cette cave en ruine et permettre le projet du particulier riverain. Une réflexion est engagée sur le maintien ou non de cet alignement mais cela ne pourra se faire que dans le cadre du PLUi d'ici 2 à 3 ans.
- M. Yohan Eveno précise que cette question est complexe mais M. le Maire lui rappelle que c'est lui qui est à l'origine de cet achat et qu'il a également voté en faveur de la suppression partielle de l'alignement.
- M. Jean-Luc Hottot indique avoir participé à une commission déchet de l'agglomération au cours de laquelle une pétition pour le changement des camions de transport des déchets a été examinée en raison du bruit de ces derniers (grincements)
- Mme Nicole Marandel indique avoir aidé l'équipe d'animation à la réalisation de peintures sur les poteaux extérieurs du centre de loisirs lors des dernières vacances de la Toussaint. Les animateurs aimeraient que les élus puissent venir voir leur travail.
- Mme Annemiecke Scheenaerts remercie le conseil municipal pour cette nomination et indique vouloir apporter toute son expérience et son investissement dans cette nouvelle mission
- M. Michel Mandret indique préparer le téléthon avec les associations pour le samedi. M. Jean-Michel Gazeau souligne que les associations auraient souhaités être associées plus en

amont. M. le Maire précise que depuis plus d'un an, très peu d'associations ne se manifestent et que le rôle du conseil municipal est que les évènements aient lieu. On ne demande qu'une chose est que les associations s'impliquent.

- M. le Maire rappelle que peu d'associations ont des projets alors que la Mairie est toujours disponible pour travailler ensemble. Il faut alors donner des impulsions et la commune doit diriger et ne pas attendre les associations.
- M. Thierry Monnereau indique que les travaux de la Maison Redais vont débiter. Les abords de la Maison feront l'objet d'une nouvelle restriction de circulation et de stationnement en raison de l'installation d'une grue pour le chantier
- M. le Maire indique avoir dû se déplacer ainsi que d'autres élus vendredi soir en raison de dégradations importantes à la porte entrée de la salle du Pré Neuf. L'auteur a été identifié et convoqué avec ses parents. Il prendra en charge l'intégralité des réparations.